Natura 2000 dans le delta du Rhône

La presque **totalité du delta du Rhône** (**petite Camargue**, **grande Camargue** et **Plan du Bourg**) est concerné par le réseau **Natura 2000.**
Pour des raisons de compétence, de continuité territoriale mais aussi d'expérience de la concertation et du développement de mesures contractuelles, **le Parc naturel régional de Camargue** a été chargé de suivre **8 sites Natura 2000,** au titre des deux directives européennes :

Le Parc naturel régional de Camargue est actuellement **animateur** de 8 **sites Natura 2000 :**

- **Camargue (grande Camargue) au titre des deux directives,**
- **Les marais de la vallée des Baux et marais d'Arles au titre de la directive « Habitats»**
- **Les marais entre Crau et grand Rhône au titre de la directive « Oiseaux » (site communément appelé « 3 marais »)**
- **Les bancs sableux de l'Espiguette (site marin) au titre de la directive "Habitats"**
- **Rhône aval au titre de la directive "Habitats"**
- **Petit Rhône au titre de la directive "Habitats"**
- **Marais de l'Ile Vieille et alentour au titre de la directive "Oiseaux"**

Contact : Stephan Arnassant, chef de projet Natura 2000, tel. 04 90 97 10 40
Consulter les cartes des sites Natura 2000 en Camargue dans le Système d'information territorial

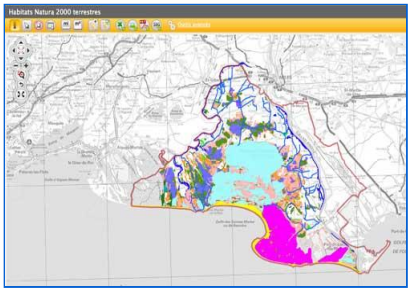

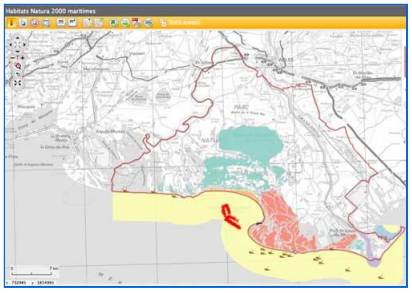

Les chargés de missions du Parc sont chargés de la **rédaction et de l'animation** des différents **documents d'objectifs**. Ils restent également **à votre disposition** pour vous renseigner, vous conseiller sur la démarche Natura 2000 et vous accompagner dans vos projets de contrats.

Haut de page

La procédure Natura 2000 en France

En France, chaque site Natura 2000 est géré par un gestionnaire désigné lors de la création du site par les services de l'Etat et le comité de pilotage local (COPIL). Le gestionnaire doit être une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales concernées par le site. **Le Comité de pilotage**, équivalent du comité consultatif d'une réserve naturelle, **est chargé de veiller à la bonne application et au bon déroulement de la gestion du périmètre**. **Il est composé de tous les acteurs présents sur le site : associations, agriculteurs, collectivités, pouvoirs publics, chasseurs, pêcheurs, etc. Les activités socio-économiques sont prises en compte dans la définition des objectifs de conservation et de gestion.**
Une fois le gestionnaire désigné par le Copil, le site passe en «**phase d'opération** » et un **document d'objectifs** (couramment appelé **DOCOB)** est élaboré. Ce document contient un **inventaire biologique** et **socio-économique du site**, ainsi que des propositions d'actions accompagnées de moyens pour les mettre en ½uvre (**contrats et charte Natura 2000**). Une fois que le document d'objectifs est achevé, validé par le « Copil » et approuvé par le Préfet, le site passe en **phase d'animation** ». Les objectifs du DOCOB sont alors réalisés au travers de la mise en place des **Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAEt),** de contrats Natura 2000 et de chartes Natura 2000.

L'animation des sites Natura 2000 "Camargue", "Trois Marais", "Rhône Aval", "Petit Rhône" et "Marais de l'Ile Vieille et alentours" bénéficient du soutien financier de l'Union Européenne.

europe.maregionsud.fr

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
Pour le Développement Rural

Nom de l'opération :

Animation des sites Natura 2000 "Camargue" - FR9301592 / FR9310019 - Période 2022/2024

Objectif (s) de l'opération :

Animation et mise en oeuvre du DOCOB des sites Natura 2000

Montant européen accordé :

164 515,86 €

L'Europe investit dans les zones rurales

europe.maregionsud.fr

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
Pour le Développement Rural

Nom de l'opération :

Animation du site Natura 2000 "Petit Rhône", 2023/2024

Objectif (s) de l'opération :

Animation et mise en œuvre du DOCOB du site "Petit Rhône"

Montant européen accordé :

10 742,89 €

L'Europe investit dans les zones rurales

europe.maregionsud.fr

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
Pour le Développement Rural

Nom de l'opération :

Animation du site Natura 2000 "Rhône Aval", 2023/2024

Objectif (s) de l'opération :

Animation et mise en œuvre du DOCOB du site "Rhône Aval"

Montant européen accordé :

33 307,78 €

L'Europe investit dans les zones rurales

europe.maregionsud.fr

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
Pour le Développement Rural

Nom de l'opération :

Animation des sites Natura 2000 "Trois Marais", 06/2022 - 06/2024

Objectif (s) de l'opération :

Animation et mise en œuvre du DOCOB du site "Trois Marais"

Montant européen accordé :

61 103,30 €

L'Europe investit dans les zones rurales

europe.maregionsud.fr

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
Pour le Développement Rural

Nom de l'opération :

Animation du site Natura 2000 "Marais de l'Ile Vieille", 2023/2024

Objectif (s) de l'opération :

Animation et mise en œuvre du DOCOB du site "Marais de l'Ile Vieille"

Montant européen accordé :

11 175,90 €

L'Europe investit dans les zones rurales

Haut de page

Site par ID-Alizés